

①⑨ RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
PARIS

①① N° de publication :
(à n'utiliser que pour les
commandes de reproduction)

2 860 471

②① N° d'enregistrement national : **03 11781**

⑤① Int Cl⁷ : B 60 T 13/567

①②

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

②② Date de dépôt : 06.10.03.

③① Priorité :

④③ Date de mise à la disposition du public de la demande : 08.04.05 Bulletin 05/14.

⑤⑥ Liste des documents cités dans le rapport de recherche préliminaire : *Se reporter à la fin du présent fascicule*

⑥① Références à d'autres documents nationaux apparentés :

⑦① Demandeur(s) : *ROBERT BOSCH GMBH Gesellschaft mit beschränkter Haftung — DE.*

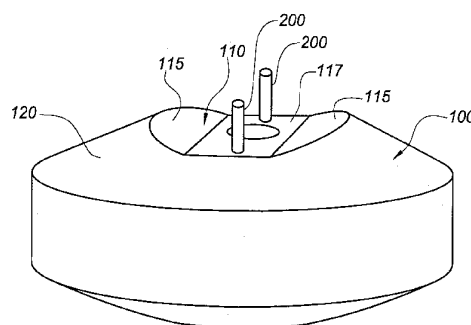
⑦② Inventeur(s) : RUI FERREIRA et LEBOSNE CEDRIC.

⑦③ Titulaire(s) :

⑦④ Mandataire(s) : BOSCH SYSTEMES DE FREINAGE.

⑤④ **SERVOMOTEUR PNEUMATIQUE D'ASSISTANCE AU FREINAGE A COUVERCLE RESISTANT.**

⑤⑦ L'invention concerne un servomoteur pneumatique d'assistance au freinage pour véhicule automobile comprenant un couvercle (100) présentant une zone de fixation (115, 117) et au moins un organe de fixation (200) du couvercle à un support, caractérisé en ce que la zone de fixation (115, 117) a une forme non plane et est déformable élastiquement pour prendre une forme plane.



FR 2 860 471 - A1



La présente invention concerne les servomoteurs pneumatiques d'assistance au freinage.

5 On connaît le fonctionnement à la base de ces servomoteurs, basé sur la présence de deux chambres séparées par une paroi mobile étanche, cette paroi étant déplaçable par un différentiel de pression entre les deux chambres.

Lors d'une action sur la pédale de frein par le conducteur du
10 véhicule, la traction du câble attaché à la pédale, dès son amorce, déclenche l'activation du servofrein pneumatique (ou servomoteur pneumatique d'assistance au freinage) qui amplifie la sollicitation sur le câble à destination du maître cylindre commandant lui-même les organes de freinage associés aux roues.

15 Un tel servomoteur présente typiquement la forme d'un disque épais, son épaisseur étant égale à la somme des épaisseurs des deux chambres.

En raison notamment d'une telle forme, les parois du servomoteur sont soumises à des forces de pression sur des surfaces importantes, bien que les épaisseurs de parois soient faibles pour des raisons de légèreté du
20 système.

On constate donc des déformations alternées dues au remplissage et à la vidange pneumatique du servomoteur (plus précisément de la chambre arrière de ce dernier).

Pour la fixation du servomoteur sur le tablier d'un véhicule, on utilise
25 typiquement des tirants attachés au couvercle du servomoteur, c'est à dire à sa partie faisant face au tablier (côté chambre arrière). Ces mêmes tirants viennent parfois fixer au tablier également le cylindre du servomoteur, c'est à dire la paroi de ce dernier faisant face au couvercle.

Les déformations alternées du servomoteur entraînent typiquement
30 des concentrations de contraintes au contact des tirants dans la zone entourant une collerette du tirant formant ancrage de ce dernier sur le couvercle. Ces concentrations de contrainte prennent également place en

bordure d'une paroi tronconique venant typiquement entourer le servomoteur.

Pour éviter un mode de déformation générant de telles contraintes, on a certes proposé d'aménager des renforts sur le cylindre, étant entendu
5 que la rigidité du cylindre a un certain impact sur les déformations du couvercle.

On a également proposé de remplacer les tirants par d'autres modes de fixation.

Enfin, on a proposé d'ajouter des fixations supplémentaires pour
10 répartir les points d'ancrage.

Ces solutions s'avèrent relativement coûteuses, et d'une réelle complexité de mise en œuvre.

Les résultats en termes d'amélioration de la fiabilité du système de freinage s'avèrent en outre peu satisfaisants.

15 L'invention vise à palier ces inconvénients grâce à un servomoteur pneumatique d'assistance au freinage pour véhicule automobile comprenant un couvercle présentant une zone de fixation et au moins un organe de fixation du couvercle à un support, caractérisé en ce que la zone de fixation a une forme non plane et est déformable élastiquement pour
20 prendre une forme plane.

On propose également selon l'invention un procédé de montage d'un servomoteur pneumatique d'assistance au freinage sur un support d'un véhicule automobile, le procédé comprenant les étapes consistant à :

- fournir un servomoteur comprenant un couvercle ayant une
25 première forme ;

- fixer le couvercle au support de façon à lui donner une deuxième forme différente de la première forme afin de générer une précontrainte dans le couvercle.

30 On propose aussi un ensemble pour véhicule automobile comprenant un support et un servomoteur pneumatique d'assistance au freinage qui comporte un couvercle, caractérisé en ce que le support et le couvercle sont agencés de sorte qu'une fixation du couvercle au support

donne au couvercle une forme finale après fixation différente d'une forme initiale du couvercle avant fixation.

On propose également selon l'invention un véhicule automobile comprenant un support et un système de freinage incluant un servomoteur
5 pneumatique d'assistance au freinage, le servomoteur comportant un couvercle fixé au support, caractérisé en ce que le couvercle présente une précontrainte de sorte qu'il présente une forme primaire lorsqu'il est fixé au support et qu'il prend spontanément une forme secondaire différente de la forme primaire lorsqu'on le démonte du support.

10 D'autres caractéristiques, buts et avantages de l'invention apparaîtront à la lecture de la description détaillée qui va suivre, faite en référence aux figures annexées sur lesquelles :

- la figure 1 est une vue en perspective d'un servomoteur selon l'invention ;

15 - la figure 2 est une vue de dessus de ce même servomoteur ;

- la figure 3 est une vue en coupe longitudinale de ce même servomoteur, dans le demi-plan EE dans sa partie supérieure, dans le demi-plan AA dans sa partie inférieure et en position montée sur un tablier, les plans AA et EE étant indiqués sur la figure 2.

20 Tel que représenté dans la partie inférieure de cette figure 3, le couvercle 100 du servomoteur pneumatique d'assistance au freinage (servofrein) présente une forme générale similaire à celles connues. En effet, il se présente, selon cette coupe, sous la forme typique d'un plateau central 110 bordé par une paroi tronconique 120. Le plateau central 110
25 forme un orifice traversé par un tirant 200, tirant attaché au couvercle 100 par les bordures de cet orifice.

Pour cela, le tirant présente une collerette 210 venant recouvrir les bords de l'orifice à l'intérieur du servomoteur.

30 Avec un couvercle classique, c'est à dire présentant cette même coupe sur l'ensemble de son pourtour, on constate une concentration de contraintes au niveau de cette collerette 210 et également au début de la paroi tronconique qui lui est adjacent.

En effet, là où se trouve le tirant 200, l'aspiration interne appliquée sur la paroi considérée ne peut ici se répartir qu'entre l'emplacement du tirant et la bordure périphérique du servomoteur. Dans les zones dépourvues de tirants au contraire, la pression se répartit sur l'ensemble de
5 la paroi interne considérée.

Dans le plan des tirants, la partie centrale de la paroi est plaquée contre le tablier de manière rigide. Par contre, la paroi du servomoteur sur une distance $L1$ subit les contraintes de remplissage et de vidange de la chambre arrière, le raccord entre le plateau central 110 et la paroi conique
10 120 connaît une concentration de contraintes et joue le rôle d'une charnière.

Dans la zone du servofrein située vers son centre au delà du tirant 200, la paroi est plaquée contre le tablier du véhicule, n'autorisant pratiquement aucune déformation.

Ainsi, les contraintes sont d'autant plus fortes qu'on se rapproche
15 d'un plan contenant un tirant, les contraintes se répartissant sur une zone extérieure de largeur $L1$ particulièrement faible.

Au contraire, elles se répartissent, pour le reste du couvercle, sur une longueur $L2$ nettement plus importante.

Pour soulager les contraintes concentrées autour du tirant 200, on
20 propose, dans le cadre du présent mode de réalisation, une forme particulière du plateau central 110, représentée notamment en partie supérieure de la figure 3.

Cette partie supérieure correspond à une coupe du couvercle selon un plan perpendiculaire à celui passant par les tirants (deux tirants 200
25 diamétralement opposés ici).

Dans les zones situées de part et d'autre du plan des tirants, on a ménagé à chaque fois une pente s'élevant progressivement en éloignement de ce plan.

Sur la figure 3, cette pente 115 est représentée en traits pleins,
30 tandis que des traits pointillés représentent la forme classique horizontale dans cette même zone.

Ici, et tel que représenté sur la figure 1, on ménage donc, sur deux côtés opposés et symétriques dans le plateau central 110, deux versants

obliques 115 bordant un fond plat. Le plateau central 110 se répartit donc ici en trois zones, constituées respectivement d'une bande centrale plane 117 et parallèle au plan principal du servomoteur, et deux versants 115 à pente relevée de part et d'autre de la bande centrale 117. L'ensemble forme donc
5 une gorge transversale à fond plat.

Ces versants 115 viennent rejoindre la partie tronconique 110 par leur pourtour, chacun délimité ainsi par des arêtes en arcs de cercle.

Les deux tirants 200 sont fixés à la bande centrale 117 formant le fond de la gorge, dans des positions diamétralement opposées par rapport
10 à un axe central du servomoteur.

Ainsi positionnés, les tirants 200 vont produire sur cette bande centrale 117 une traction vers l'extérieur (à savoir, vers la droite sur la figure 3), propre à venir la plaquer contre le tablier du véhicule. Une force de serrage par simple vissage des tirants sur le tablier (référéncé 300 sur la
15 figure 3) est suffisante à cet effet compte tenu de la faible épaisseur des parois du couvercle. Compte tenu de la très légère pente des versants, ceux-ci présentent une aptitude à une telle déformation.

Ainsi, lors du serrage, le fond de la gorge avance vers le tablier, tandis que les deux versants s'alignent contre le tablier.

20 Au final, les deux versants et la bande centrale se trouvent dans un même plan, tous plaqués contre le tablier. Dans cette position finale, la légère pente des versants en direction du tablier (représentée par la cote L sur la figure 3) a disparu, donnant naissance à des contraintes permanentes dans le couvercle.

25 Ces contraintes permanentes maintiennent une poussée permanente des versants ou ailettes contre le tablier, c'est à dire un maintien par précontrainte du plateau central 110 dans les zones éloignées latéralement du plan des tirants.

30 Une contrainte permanente (précontrainte) existe donc, à laquelle viennent s'ajouter les contraintes alternées de fonctionnement.

Avec une remontée L sensiblement égale à l'épaisseur de paroi du couvercle, il s'avère que la précontrainte ainsi générée fournit une force résultante qui équivaut aux résultantes alternées des forces générées par le

fonctionnement du servomoteur. Les forces de fonctionnement sont, de ce fait, insuffisantes pour décoller une quelconque partie du plateau central d'appui 110 vis à vis du tablier. Aucune déformation gênante ne prend donc place dans le plateau central 110, ni à distance des tirants 200, ni à

5 proximité des tirants.

Les déformations alternées et contraintes concentrées ne peuvent donc plus apparaître.

Bien qu'une précontrainte suffisante pour générer une telle résultante soit possible dans de multiples configurations, on préfère ici une

10 précontrainte qui soit maximale selon une direction perpendiculaire au plan des tirants, précontrainte devenant de plus en plus faible lorsque l'on considère des directions se rapprochant progressivement du plan des tirants.

Ainsi, la précontrainte générée est principalement orientée

15 perpendiculairement aux contraintes alternées les plus gênantes, c'est à dire celles situées dans le plan des tirants, de sorte qu'en fonctionnement, la somme des contraintes se répartit harmonieusement dans l'ensemble du couvercle, selon des directions harmonieusement réparties sur 360° autour d'un axe central.

20 En d'autres termes, on choisit avantageusement des pentes progressives s'élevant au fur et à mesure d'un éloignement à 90° du plan des deux tirants.

La valeur de l'élévation de la pente diminue donc a contrario, progressivement de l'extérieur du plateau d'appui en direction des tirants.

25 En d'autres termes, une précontrainte par des versants 115 bordant le plan qui contient les tirants s'avère favoriser une répartition des contraintes à 360° autour de l'axe central du servomoteur, évitant les concentrations de contraintes.

Pour un aplanissement efficace des deux versants 115 à la fixation,

30 on préfère une gorge qui traverse totalement la partie centrale d'appui 110 du couvercle. Une telle disposition permet un travail de la gorge à la manière de l'ouverture d'un livre.

Concernant les têtes de la pente et notamment la valeur de la hauteur L au sommet des versants, une configuration optimale consiste à choisir L pour que l'effort résultant de la déformation, c'est à dire l'effort appliqué sur les tirants, soit supérieur à l'effort provoqué par la différence de pression de part et d'autre du couvercle en fonctionnement.

Dans ce cas, le couvercle s'avère immobile au moins sur la longueur L1 précédemment citée. Le choix d'une telle résultante élimine donc les surcontraintes et fissures dans cette zone de concentration de contraintes.

Pour un servomoteur de 250 mm de diamètre et une épaisseur de tôle d'acier de 0,7 mm, on adopte préférentiellement une hauteur initiale L à l'apogée de 1mm. Cette déformation est mise en œuvre par emboutissage de la tôle de la même façon que pour la mise en forme classique du couvercle.

En augmentant la valeur de L au-delà de cet objectif, on garantit encore mieux le résultat obtenu en s'affranchissant d'éventuels défauts de planéité du tablier.

L'ensemble est particulièrement efficace pour éviter l'apparition de fissures dans des zones de surcontraintes ici éliminées. Evitant ces déformations, les efforts alternés disparaissent et ainsi l'apparition de fissures par contraintes alternées dans les zones de surcontrainte.

Outre une augmentation de la fiabilité et de la durée de vie du servomoteur, une telle disposition permet une réduction du poids de l'ensemble en évitant l'ajout de renforts.

REVENDICATIONS

1. Servomoteur pneumatique d'assistance au freinage pour véhicule automobile comprenant un couvercle (100) présentant une zone de fixation (115, 117) et au moins un organe de fixation (200) du couvercle à un support caractérisé en ce que la zone de fixation (115, 117) a une forme non plane et est déformable élastiquement pour prendre une forme plane.
5
2. Servomoteur selon la revendication 1, caractérisé en ce que le ou les organe(s) de fixation est (sont) constitué(s) par un ou des tirant(s)(200) attaché(s) à ce couvercle (100), et le couvercle (100) présente un plateau central (110) comportant une bande centrale plane (117), d'où émerge au moins un tirant (200), un premier et un deuxième versants (115) à pente relevée de part et d'autre de la bande centrale (117) de sorte qu'une traction de fixation sur le tirant (200) produit un aplatissement de ce plateau (110),
10
15 produisant ainsi une précontrainte dans le couvercle (100).
3. Servomoteur selon la revendication 2, caractérisé en ce qu'il présente au moins deux tirants (200), et en ce que les pentes latérales opposées (115) se relèvent progressivement dans une direction perpendiculaire à celle passant par les deux tirants (200).
20
4. Servomoteur selon la revendication 3, caractérisé en ce que le couvercle présente une forme composée principalement du plateau central (110) entouré par une paroi tronconique (120), et en ce que les versants (115) et la bande centrale (117) forment une gorge (115, 117) transversale à fond plat.
25
5. Servomoteur selon la revendication 4, caractérisé en ce que la gorge (115, 117) présente un fond plat (117).
30
6. Procédé de montage d'un servomoteur pneumatique d'assistance au freinage sur un support d'un véhicule automobile, le procédé comprenant les étapes consistant à :
- fournir un servomoteur comprenant un couvercle (100) ayant une première forme ;

- fixer le couvercle (100) au support de façon à lui donner une deuxième forme différente de la première forme afin de générer une précontrainte dans le couvercle (100).

5 7. Procédé de montage selon la revendication 6, caractérisé en ce qu'il inclut les étapes consistant à :

a) fournir un couvercle (100) qui présente, en face externe, un plateau central (110) muni d'un premier et d'un second versants à pente relevée de part et d'autre d'une bande centrale (117) ;

10 b) fixer ce tirant (200) sur le support en générant, par traction de fixation sur ce tirant (200), un aplatissement de la paroi de cavité (115, 117) en direction du support, de sorte que la précontrainte prend place dans le couvercle fixé.

15 8. Ensemble pour véhicule automobile comprenant un support et un servomoteur pneumatique d'assistance au freinage qui comporte un couvercle (100), caractérisé en ce que le support et le couvercle sont agencés de sorte qu'une fixation du couvercle (100) au support donne au couvercle (100) une forme finale après fixation différente d'une forme initiale du couvercle (100) avant fixation.

20 9. Véhicule automobile comprenant un support et un système de freinage incluant un servomoteur pneumatique d'assistance au freinage, le servomoteur comportant un couvercle (100) fixé au support, caractérisé en ce que le couvercle (100) présente une précontrainte de sorte qu'il présente une forme primaire lorsqu'il est fixé au support et qu'il prend spontanément une forme secondaire différente de la forme primaire lorsqu'on le démonte
25 du support.

1/2

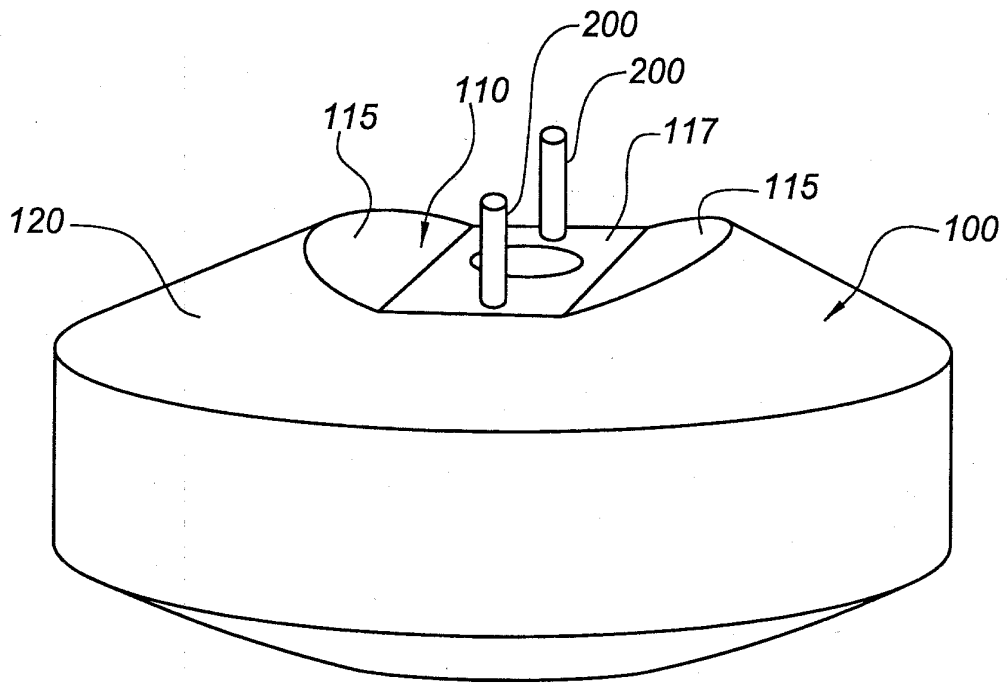


Fig. 1

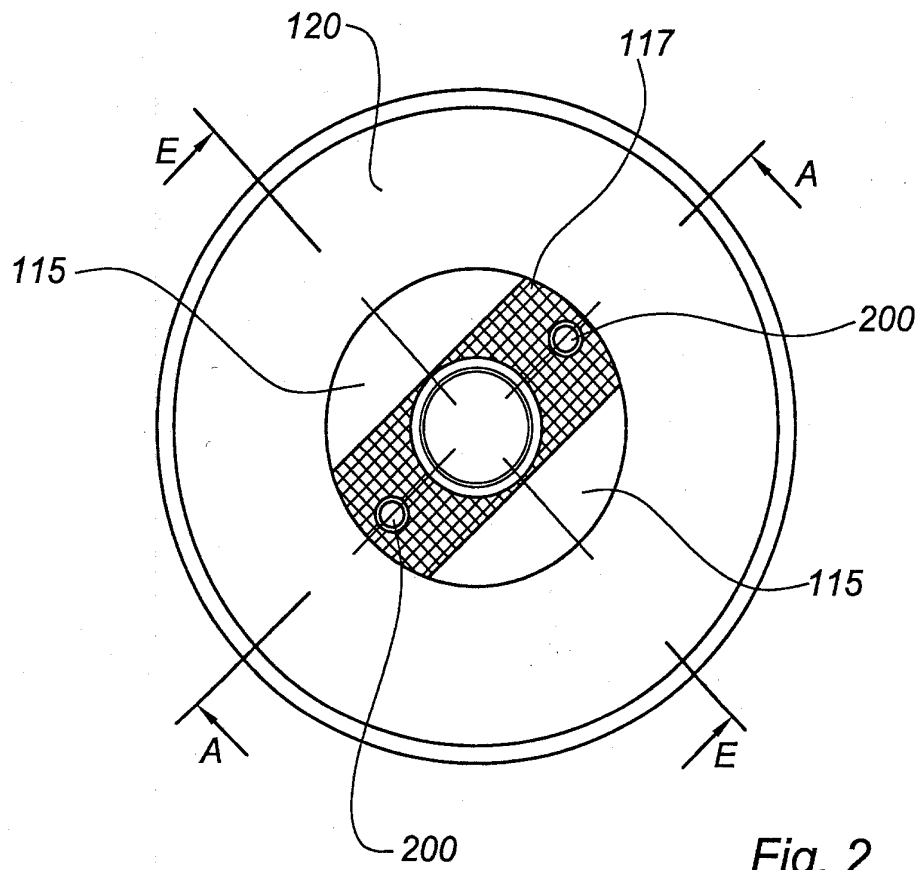


Fig. 2

2 / 2

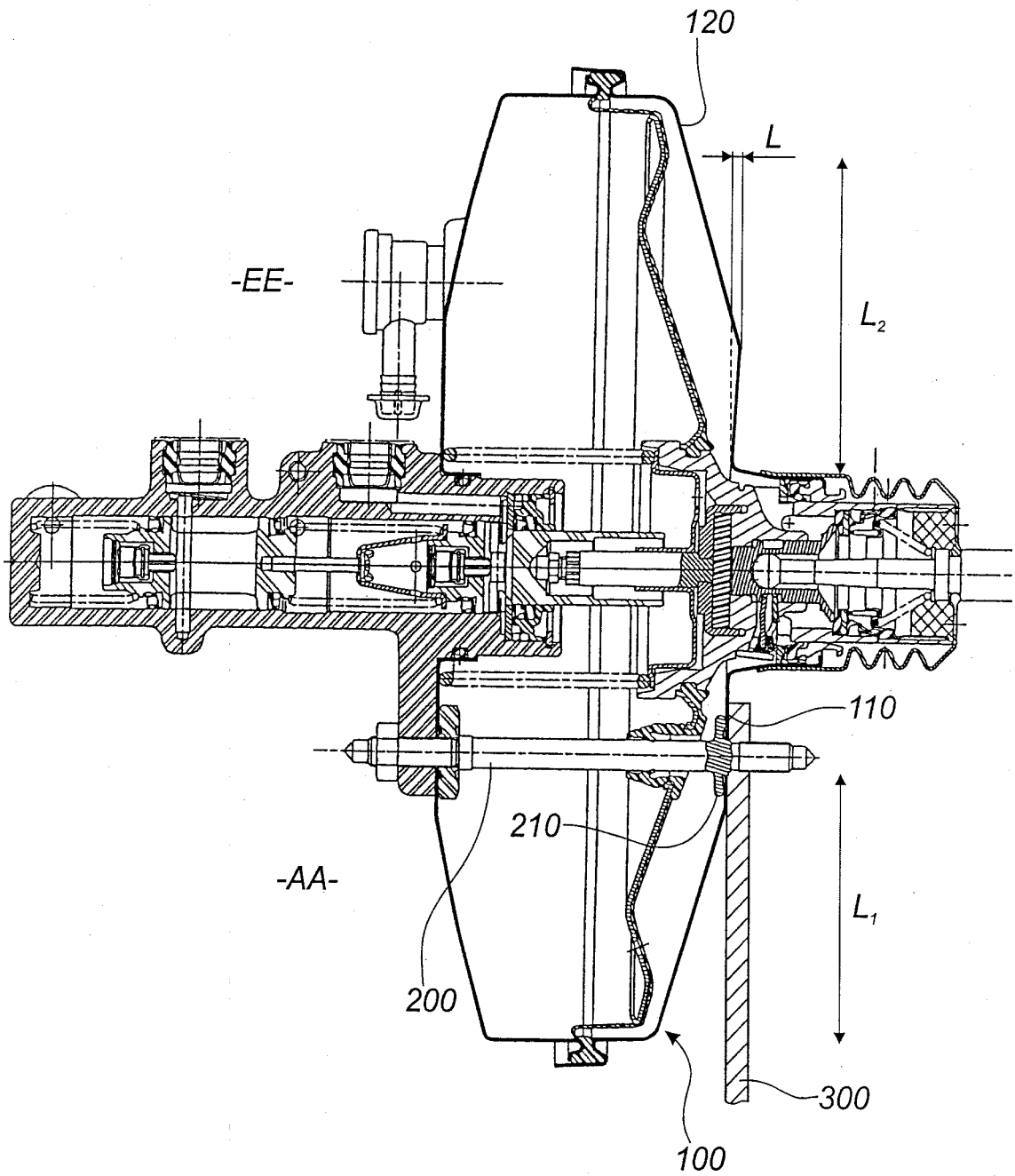


Fig. 3



**RAPPORT DE RECHERCHE
PRÉLIMINAIRE**

établi sur la base des dernières revendications
déposées avant le commencement de la recherche

N° d'enregistrement
national

FA 641918
FR 0311781

DOCUMENTS CONSIDÉRÉS COMME PERTINENTS		Revendication(s) concernée(s)	Classement attribué à l'invention par l'INPI
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes		
A	US 5 537 821 A (SUNOHARA HIDEMITU ET AL) 23 juillet 1996 (1996-07-23) * colonne 5, ligne 3 - colonne 6, ligne 6; figures 2,3 *	1,6,8,9	B60T13/567
A	EP 0 319 359 A (BENDIX FRANCE) 7 juin 1989 (1989-06-07) * colonne 3, ligne 34 - colonne 4, ligne 20; figure 1 *	1,6,8,9	
A	DE 31 06 241 A (DBA SA) 7 janvier 1982 (1982-01-07) * abrégé; figure 1 *	1,6,8,9	
A	US 4 466 246 A (FURUTA YOUICHI ET AL) 21 août 1984 (1984-08-21) * colonne 3, ligne 7 - colonne 4, ligne 26; figures 2-8 *	1,6,8,9	
A	US 4 353 291 A (HAUDUC JEAN J) 12 octobre 1982 (1982-10-12) * colonne 3, ligne 31 - colonne 4, ligne 15; figures 1-6 *	1,6,8,9	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHÉS (Int.CL.7)
			B60T
Date d'achèvement de la recherche		Examineur	
11 juin 2004		Blurton, M	
CATÉGORIE DES DOCUMENTS CITÉS		T : théorie ou principe à la base de l'invention	
X : particulièrement pertinent à lui seul		E : document de brevet bénéficiant d'une date antérieure	
Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un		à la date de dépôt et qui n'a été publié qu'à cette date	
autre document de la même catégorie		de dépôt ou qu'à une date postérieure.	
A : arrière-plan technologique		D : cité dans la demande	
O : divulgation non-écrite		L : cité pour d'autres raisons	
P : document intercalaire		
		& : membre de la même famille, document correspondant	

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE PRÉLIMINAIRE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET FRANÇAIS NO. FR 0311781 FA 641918**

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche préliminaire visé ci-dessus.

Les dits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du 11-06-2004

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets, ni de l'Administration française

Document brevet cité au rapport de recherche	Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
US 5537821 A	23-07-1996	JP 3214772 B2	02-10-2001
		JP 7205798 A	08-08-1995
		GB 2286439 A ,B	16-08-1995
		KR 9701104 B1	28-01-1997

EP 0319359 A	07-06-1989	FR 2623763 A1	02-06-1989
		DE 3864390 D1	26-09-1991
		EP 0319359 A1	07-06-1989
		JP 2003565 A	09-01-1990
		PT 89129 A ,B	14-09-1989
		US 5052274 A	01-10-1991

DE 3106241 A	07-01-1982	FR 2476574 A1	28-08-1981
		DE 3106241 A1	07-01-1982
		GB 2070170 A ,B	03-09-1981
		GB 2118655 A ,B	02-11-1983
		JP 1405159 C	09-10-1987
		JP 56135365 A	22-10-1981
		JP 62015389 B	07-04-1987
		US 4672812 A	16-06-1987

US 4466246 A	21-08-1984	JP 58092164 U	22-06-1983
		DE 3269519 D1	03-04-1986
		EP 0083758 A1	20-07-1983

US 4353291 A	12-10-1982	FR 2481216 A1	30-10-1981
		DE 3161623 D1	19-01-1984
		EP 0039271 A1	04-11-1981
		JP 1643613 C	28-02-1992
		JP 3002701 B	16-01-1991
		JP 56167549 A	23-12-1981
